

## **De la musique sur les champs de bataille et du devoir de mémoire**

Texte de Michel Pruneau publié dans La Presse le 26 juillet 2008,

À l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Québec, les Québécois se sont payé un spectacle du très britannique Paul McCartney. Dans l'enthousiasme du moment nous semblons considérer cet événement, qui balaie du revers de la main une défaite militaire aux mains de l'Angleterre, comme une preuve épatante de l'ouverture du Québec contemporain libéré de son passé. Une fois le spectacle terminé, est-il possible de réfléchir à la portée symbolique de cet événement?

Ce spectacle mémorable a eu lieu sur les plaines d'Abraham, qui est le site même d'une défaite militaire de la France et de la milice canadienne française contre les Britanniques, le 13 septembre 1759. Rappelons que cette bataille historique entraîna la capitulation de Québec et éventuellement la défaite de la France contre les Britanniques qui sont devenus les maîtres de la Nouvelle-France.

Le soir du spectacle de l'ex-Beatles, un spectateur a eu l'audace d'agiter un drapeau de la Grande Bretagne et il faut reconnaître qu'il n'y a qu'au Québec qu'un tel phénomène puisse être accepté pacifiquement par la collectivité. Il est tout de même permis de nous demander s'il n'y a pas une part de naïveté dans notre grandeur d'âme, même si en contrepartie nous avons savouré le plaisir de voir Sir Paul nous saluer avec un drapeau du Québec.

Au Québec, société distincte par excellence, en invitant un chanteur britannique pour fêter 400 ans de survivance française en Amérique, nous venons peut-être de créer un nouveau concept festif qui favorise l'éclosion d'un esprit planétaire moderne et libre de contraintes historiques. Nous devrions peut-être penser à exporter ce concept à travers le monde. Voyons de quoi auraient l'air quelques fêtes commémoratives qui ne tiendraient plus compte des conflits du passé, juste pour voir si le concept a de l'avenir:

- En 2040, lors du centenaire commémorant l'occupation de Paris par les Allemands, au début de la deuxième Guerre mondiale, les Français pourraient inviter le groupe rock allemand Rammstein. Les Français ne comprendront peut-être pas les paroles, mais la puissance de la musique risque tout de même de leur rappeler les bombes du 3<sup>e</sup> Reich.

- Pour oublier les affres de la guerre d'Algérie, les Algériens pourraient bientôt inviter le bon vieux Johnny Halliday. Mais il est loin d'être certain que l'icône des Français accepterait de sortir de sa retraite pour participer à une telle fête.

- Pour essayer d'oublier les multiples annexions sanglantes des pays Baltes par les troupes soviétiques, lors des deux Guerres mondiales, les citoyens de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Estonie pourraient organiser un grand concert mettant en vedette le Choeur de l'Armée rouge.

- Lors des différentes fêtes d'indépendance, plusieurs pays africains, anciennement des

colonies britanniques, pourraient se cotiser pour se payer un concert des Rolling Stones.

- Pour oublier la bataille d'Hamburger Hill, le 10 mai 1969 où les américains ont versé 450 tonnes de bombes et 69 tonnes de napalm sur le Vietnam, les vietnamiens modernes pourraient inviter la pulpeuse Mariah Carey à venir les bercer de sa voix sensuelle.

- La Chine, qui a maintes fois été envahie par le Japon, pourrait faire un petit effort d'oubli et inclure les percussionnistes Kodo lors de ses fêtes commémoratives.

- L'Amérique latine, où les troupes sanguinaires du conquistador espagnol Cortés ont fait des millions de morts chez les Aztèques, les Mayas et les Incas, pourrait mettre sur pied une grande fête transnationale des autochtones. Julio Iglesias et son fils Enrique animeraient une grande danse lascive autour d'un feu de joie où des citoyens libérés pourraient brûler quelques livres d'Histoire.

Les événements historiques font habituellement l'objet d'une disposition que l'on appelle le devoir de mémoire. Plusieurs Québécois semblent considérer que ce devoir intellectuel réédite une forme de haine historique entre les peuples et qu'il serait finalement préférable d'oublier le passé. Mais dans une perspective pacifique le devoir de mémoire n'a-t-il pas essentiellement pour objectif d'inviter les citoyens à connaître leur propre histoire pour ne pas répéter les erreurs de leurs ancêtres?

Le Québec est bien la seule société au monde où un représentant de l'ennemi d'hier peut être invité lors d'un événement à caractère historique. Je pose la question autour de moi depuis plusieurs jours et personne ne réussit à trouver un exemple équivalent.

Bien sûr, les quelques échanges culturels proposés plus haut n'auraient aucun caractère absurde si les artistes nommés étaient invités dans les différents pays à l'occasion d'une fête organisée pour la valeur universelle de la musique elle-même. La question n'est pas là. On a le droit d'aimer la musique des Beatles et d'inviter un ex-membre de ce groupe partout dans le monde. Mais quand il s'agit d'un événement historique, il me semble que le devoir de mémoire devrait influencer nos choix artistiques.

Parlant de devoir de mémoire, ce Paul McCartney, invité chez-nous en grande pompe royale, est-il le même que celui qui est venu aux Iles de la Madeleine à l'hiver 2006 pour participer à un spectacle médiatique grotesque mettant en scène son opposition à la chasse aux bébés phoques alors que cette chasse aux blanchons est interdite par nos lois depuis 1987? Est-il le même homme qui, à l'échelle internationale, dénonce encore toute forme de chasse aux phoques au Canada, en rejetant simplement les données scientifiques qui confirment une incroyable surpopulation de ces animaux sur notre territoire? Les Québécois ont-ils oublié que cette industrie est importante pour nos compatriotes madelinots?

Plutôt que « Je me souviens », la devise des Québécois devrait-elle devenir : « On oublie ça? »